

Affaire suivie par :
CERTA

BULLETIN D'ACTUALITÉ

Objet : Bulletin d'actualité N2005-01

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-ACT-001>

Gestion du document

Référence	CERTA-2005-ACT-001
Titre	Bulletin d'actualité N2005-01
Date de la première version	07 janvier 2005
Date de la dernière version	–
Source(s)	
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Activité en cours

Le tableau 3 montre les rejets sur deux dispositifs de filtrage entre le 23 et le 30 décembre 2004. L'activité est restée similaire à ce qui a été observé les semaines passées.

2 Escroqueries par l'Internet

Les tentatives d'escroquerie par l'intermédiaire de la messagerie électronique sont fréquentes. Vous avez probablement tous déjà reçu un message d'un individu se présentant le plus souvent comme un Africain demandant de l'aide pour un transfert de fonds (escroquerie nigérienne 419, cf Documentation).

Suite à la catastrophe qui a récemment affecté l'Asie du Sud-Est, de faux messages circulent soit pour demander de l'argent, soit pour faciliter l'identification de personnes.

Il est très important de ne surtout pas faire circuler ce genre de messages, ni de les publier sur des sites web. Si vous voulez participer à une aide quelconque, il est préférable d'aller *directement* sur les sites référencés (cf Documentation), ou d'institutions que vous connaissez. Vous pouvez recevoir des messages très sophistiqués vous incitant à faire des dons, mais il s'agira très probablement d'une escroquerie.

Nous vous recommandons par ailleurs la lecture de la note d'information CERTA-2000-INF-005 : « Les canulars par messagerie » (cf. Documentation)

3 Rappel des avis et des mises à jour émis

Durant la période du 27 au 31 décembre 2004, le CERTA a émis l'avis suivant :

- CERTA-2004-AVI-418 : Vulnérabilité de Xpdf

4 Actions suggérées

4.1 Respecter la politique de sécurité

Quoique puisse suggérer ce document, la politique de sécurité en vigueur dans votre service doit primer.

Cette section précise néanmoins quelques mesures générales de nature à vous prémunir contre les agressions décrites dans ce document.

4.2 Concevoir une architecture robuste

A la lumière des enseignements tirés de ce qui a été présenté dans les bulletins d'actualité, il convient de vérifier que les applications mises en œuvre (ou à l'étude) ont une architecture qui résiste aux incidents décrits.

4.3 Appliquer les correctifs de sécurité

Le tableau 2 rappelle les avis du CERTA correspondant aux applications ou codes malveillants relatifs aux ports étudiés dans les sections précédentes.

4.4 Utiliser un pare-feu

L'application des correctifs sur un parc informatique important n'est probablement pas immédiat. Un pare-feu correctement configuré peut retenir certaines attaques informatiques le temps d'appliquer les correctifs. Cependant un pare-feu peut donner une illusion de protection. Cette protection est brisée par la moindre introduction d'un ordinateur nomade dans la partie protégée. On remarque qu'il y a de nombreux paquets rejetés à destination de ports légitimement utilisés par des applications de prise de main à distance. La téléadministration correspond à une demande qui grandit avec la taille du parc à gérer. Les paquets rejetés montrent le risque associé à ce type d'application. Ce risque peut être amoindri par l'usage correct d'un pare-feu.

4.5 Analyser le réseau

De nombreux paquets rejetés étudiés correspondent aux ports ouverts par divers virus/vers/chevaux de Troie. Si votre politique de sécurité autorise le balayage des ports ouverts sur les postes de travail ou les serveurs, il peut s'avérer utile de le faire régulièrement afin de découvrir les machines potentiellement contaminées avant qu'un intrus ne le fasse à votre place.

4.6 Réagir aux incidents de sécurité

Organisez-vous pour réagir aux incidents de sécurité, en particulier, pour assurer une certaine continuité dans les équipes d'administration et de sécurité.

Le CERTA a pour mission de vous aider à répondre aux incidents de sécurité informatique.

Ne traitez pas les dysfonctionnements des machines à la légère. Dans certains incidents dans lesquels le CERTA intervient, les administrateurs des machines font spontanément part de petits dysfonctionnements inexplicables et d'apparence anodine qui s'avèrent, au cours de l'analyse, être liés à un incident majeur de sécurité. N'hésitez pas à prendre contact avec le CERTA si vous constatez de l'activité sur les ports décrits ci-dessus.

5 Les bulletins d'actualité

L'objectif des *bulletins d'actualité* est de fournir une illustration par l'actualité récente de certaines mesures de sécurité pragmatiques à appliquer. Bien que par nature *a posteriori*, cette illustration a vocation à servir de base pour tirer des enseignements plus généraux à même de protéger contre des incidents futurs.

L'« actualité » est donnée par l'analyse de machines que le CERTA réalise dans le cadre de ses missions. Un fait est jugé d'actualité, s'il est à la fois récent et significatif, c'est à dire recoupé par différentes analyses.

Les *bulletins d'actualité* n'ont pas la prétention de constituer des statistiques fiables de l'activité informatique malveillante, mais ce qui nous semble avoir beaucoup plus d'intérêt, de montrer à partir d'exemples concrets, réels et anonymisés comment découvrir que l'on est ou a été attaqué et comment limiter l'impact de ces attaques.

La qualité des *bulletins d'actualité* sera améliorée grâce à votre participation. Si vous souhaitez participer, prenez contact avec le CERTA en accord avec votre chaîne fonctionnelle de la sécurité des systèmes d'information.

6 Documentation

- Note d'information CERTA-2000-INF-005 : « Les canulars par messagerie »
<http://www.certa.ssi.gouv.fr/CERTA-2000-INF-005>
- Article du ministère des affaires étrangères sur le raz-de-marée en Asie :
<http://www.diplomatie.gouv.fr/actu/article.asp?ART=46814>
- Lien sur l'aide humanitaire sur le site service-public.fr :
http://www.service-public.fr/accueil/humanitaire_asie_dons.html
- Lien en anglais sur l'escroquerie 419 :
<http://www.secretservice.gov/alert419.shtml>

Liste des tableaux

1	Gestion du document	1
2	Correctifs correspondant aux ports destination des paquets rejetés	4
3	Paquets rejetés	5

Gestion détaillée du document

07 janvier 2005 version initiale.

Port	Protocole	Service	Porte dérobée	Référence possible CERTA
21	TCP	FTP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-06 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-06 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-13
22	TCP	SSH	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-15
23	TCP	Telnet	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-20 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-13
42	TCP	WINS	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-38
80	TCP	HTTP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-19 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-23
111	TCP	Sunrpc-portmapper	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-05
119	TCP	NNTP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-34
135	TCP	Microsoft RPC	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-ALE-00 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-11 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-12
137	UDP	NetBios-ns	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-03
139	TCP	NetBios-ssn et samba	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-36 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-16 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-14 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-12
389	TCP	LDAP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-10 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-06 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-04 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-00 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-12
443	TCP	HTTPS	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-15 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-12 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-24 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-34
445	TCP	Microsoft-smb	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-05 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-10 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-03 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-12
1023	TCP	–	Serveur ftp de Sasser.E	–
1080	TCP	Wingate	MyDoom.F	–
1433	TCP	MS-SQL-Server	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2002-ALE-00
1434	UDP	MS-SQL-Monitor	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2002-AVI-15
2745	TCP	–	Bagle	–
3127	TCP	–	MyDoom	–
3128	TCP	Squid	MyDoom	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-06 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-18 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-31 http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-34
3389	TCP	Microsoft RDP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2002-AVI-21
4899	TCP	Radmin	–	–
5000	TCP	Universal Plug and Play	Bobax, Kibuv	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2001-AVI-16
5554	TCP	SGI ESP HTTP	Serveur ftp de Sasser	–
6112	TCP	Dtspcd	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2002-ALE-00
6129	TCP	Dameware Miniremote	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-21
8866	TCP	–	Porte dérobée Bagle.B	CERTA-2004-COM-001
9898	TCP	–	Porte dérobée Dabber	–
10080	TCP	Amanda	MyDoom	–

TAB. 2 – Correctifs correspondant aux ports destination des paquets rejetés

port	pourcentage
445/tcp	27,32
135/tcp	20,31
80/tcp	13,83
139/tcp	6,36
1026/udp	4,88
1433/tcp	4,58
1027/udp	4,05
137/udp	3,31
1434/udp	3,25
9898/tcp	1,97
5554/tcp	1,88
1023/tcp	1,79
4899/tcp	1,30
22/tcp	0,84
3127/tcp	0,79
6129/tcp	0,76
21/tcp	0,70
2745/tcp	0,64
1080/tcp	0,63
443/tcp	0,28
5000/tcp	0,23
3128/tcp	0,15
23/tcp	0,06
111/tcp	0,05
3389/tcp	0,03
10080/tcp	0,01

TAB. 3 – *Paquets rejetés*